

Droit



DOUAI



MASTER

Justice, procès
et procédures

LES DÉBOUCHÉS

- Concours du judiciaire (*magistrat, directeur des services de greffe judiciaire, directeur des services de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, concours de la pénitentiaire (directeur pénitentiaire, conseiller d'insertion et de probation), concours de la police et de la gendarmerie.*)
- Professions juridiques (examen du CRFPA avocat, accès à l'institut national des métiers du notariat)
- Services juridiques (associations d'aides aux victimes par ex.) ou contentieux d'entreprises (contentieux lié à la gestion de contrat, à la gestion de créance et à la mise en jeu de la responsabilité)
- Métiers de la recherche (enseignant-chercheur, directeur de recherche)

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le Master 2 « Justice, procès et procédures » a pour objectif de former les étudiants aux principaux contentieux utiles à la gestion d'un dossier juridique ou judiciaire, ainsi qu'aux modes alternatifs de règlement des conflits. La première année de Master permet à l'étudiant de développer un panel élargi de compétences attendues des professionnels du droit. Cette première année garantit à l'étudiant la maîtrise des disciplines fondamentales, tout en approfondissant sa connaissance de la justice et en lui permettant une spécialisation de ses compétences.

La seconde année de Master permet à l'étudiant d'approfondir l'étude des contentieux (civil, répressif, familial, des affaires, des droits et libertés, de l'exécution des peines, etc.), et d'acquérir des compétences à travers des mises en situations pratiques : dossiers à traiter avec des professionnels, simulations de procès, organisation d'une manifestation scientifique, atelier d'argumentation et d'éloquence et atelier de recherche (en appui sur la jurisprudence des Cours judiciaires et administratives d'appel). La deuxième année du Master propose aussi un module de préparation aux concours du judiciaire.

COMPÉTENCES ACQUISES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- Savoir appréhender des situations juridiques complexes, en réfléchissant aux différentes solutions envisageables, qu'elles soient amiables ou judiciaires.
- Maîtriser les outils documentaires (utilisation des sources doctrinales, recherche jurisprudentielle, tri des informations réceptionnées, synthèse des documents analysés), qui sont indispensables pour l'exercice d'une profession juridique ou judiciaire, tout comme dans la perspective de faire de la recherche en droit (doctorat).
- Etre en capacité d'apporter une assistance et un conseil juridique
- Savoir rédiger les actes nécessaires à la résolution du conflit (rapports, assignations, conclusions d'avocats, etc.), et exposer une argumentation (simulation de plaidoirie, grand oral de concours, etc.).
- Etre en capacité de suivre un dossier contentieux
- Savoir prendre des décisions en autonomie (rédaction d'un jugement, d'une consultation juridique, exposé et présentation)



CONDITIONS D'ACCÈS ET RYTHME DE LA FORMATION

Le Master est ouvert à tout titulaire d'une Licence en Droit. La sélection des candidats se fait sur dossier et éventuellement sur entretien..

MASTER 1

Les enseignements se déroulent de septembre à avril.

MASTER 2

Les enseignements se déroulent de septembre à avril. À partir du mois de janvier, les cours se déroulent par semaine alternée (une semaine sur deux).

FORMATION CONTINUE

Le Master est ouvert aux salariés ou demandeurs d'emploi.

Contact : Tél. 03 27 94 50 54
fcu-fare-douai@univ-artois.fr

Ils peuvent faire reconnaître leur expérience pour intégrer le Master via la Validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP) ou pour le valider via la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) ou encore le parcours mixte.

Contact : Tél. 03 21 60 60 59
fcu-pac@univ-artois.fr

LES ATOUTS DE LA FORMATION

- La proximité des deux cours d'appel et l'implication des professionnels du monde judiciaire dans la formation constituent des atouts majeurs.

- Le calendrier pédagogique du master 2 est en alternance (une semaine sur deux), ce qui permet à l'étudiant de s'investir dans un stage en alternance ou dans un contrat de professionnalisation.

LE PROGRAMME DE LA FORMATION MASTER 1

SEMESTRE 1	SEMESTRE 2
<p>Disciplines fondamentales</p> <ul style="list-style-type: none"> Droit civil : régimes matrimoniaux Droit international privé Droit commercial : instrument de paiement et de crédit <p>Approfondissements</p> <ul style="list-style-type: none"> Droit processuel Contentieux constitutionnel Modes alternatifs de règlement des différends <p>Spécialisation des compétences</p> <ul style="list-style-type: none"> Droit pénal spécial Droit de la consommation Droit du numérique Histoire de la justice en Europe Grandes doctrines juridiques et politiques Droit des contrats d'affaires <p>Langue vivante</p> <ul style="list-style-type: none"> Anglais, allemand, espagnol, italien 	<p>Disciplines fondamentales</p> <ul style="list-style-type: none"> Droit international privé Droit civil : les successions Droit des entreprises en difficulté <p>Approfondissements</p> <ul style="list-style-type: none"> Pratiques professionnelles Procédures civiles d'exécution Droit et contentieux des étrangers <p>Spécialisation des compétences</p> <ul style="list-style-type: none"> Droit pénal des affaires Ethique et droit Relations de l'administration avec les usagers Grands systèmes juridiques Droit de la santé Droit des sûretés <p>Langue vivante</p> <ul style="list-style-type: none"> Anglais, allemand, espagnol, italien
SEMESTRE 3	SEMESTRE 4
<p>Maîtrise des contentieux</p> <ul style="list-style-type: none"> Pratique contentieuse nationale du droit de l'UE Contentieux européen des droits de l'homme Contentieux civil Contentieux répressif Contentieux administratif approfondi <p>Se préparer aux concours du judiciaire</p> <ul style="list-style-type: none"> Droits et libertés fondamentaux Histoire et sociologie de la justice Médiation et régulation non contentieuse Stratégies patrimoniales Coopération et entraide civile et pénale Droit et éthique de l'intelligence artificielle 	<p>Spécialisation des compétences dans le domaine contentieux</p> <ul style="list-style-type: none"> Contentieux familial Protection des personnes vulnérables Contentieux du travail Contentieux du droit pénitentiaire Contentieux de la privation de liberté Contentieux de l'exécution Procédures d'urgence en droit privé <p>Se confronter au milieu professionnel</p> <ul style="list-style-type: none"> Atelier de méthodologie de la recherche Préparation à la note de synthèse Concours de plaidoirie Atelier de jurisprudence Entraînement au grand oral <p>Mémoire ou rapport de stage</p>

CONTACT

Fanny Vasseur, responsable du Master

Isabelle Fabianek, gestionnaire administrative
isabelle.fabianek@univ-artois.fr

Formation accessible à tous

